

CEREM : Centre d'Etudes et de Réalisations des Entreprises de la Meunerie
66, rue La Boétie - 75008 Paris - Tél. 01 43 59 45 80

ENSMIC : Ecole Nationale Supérieure de Meunerie et des Industries Céréalières :
16, rue Nicolas Fortin - 75013 Paris - Tél. 01 44 23 23 44 – www.ensmic.org

Laboratoires de l'ENSMIC : 16, rue Nicolas Fortin - 75013 Paris - Tél. 01 45 83 54 30

AFPI CÉRÉALES : Association pour la Formation Professionnelle dans les Industries Céréalières
66, rue La Boétie - 75008 Paris - Tél. 01 43 59 45 80
www.afpicereales.com

Espace Pain Information (EPI)

2, square Pétrarque - 75116 Paris - Tél. 01 44 18 92 16 - www.espace-pain-info.com
Centre d'information et de documentation géré par la meunerie et la boulangerie

ANNUAIRE DE LA MEUNERIE FRANÇAISE 2005

- Organisation professionnelle
- Liste alphabétique des moulins
- Statistiques
- Liste des moulins par département
- Liste des moulins commercialisant des farines d'autres céréales

est disponible auprès d'AGP

32, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris - Tél. 01 40 26 81 24 - Fax 01 40 26 34 40



LA MEUNERIE FRANÇAISE

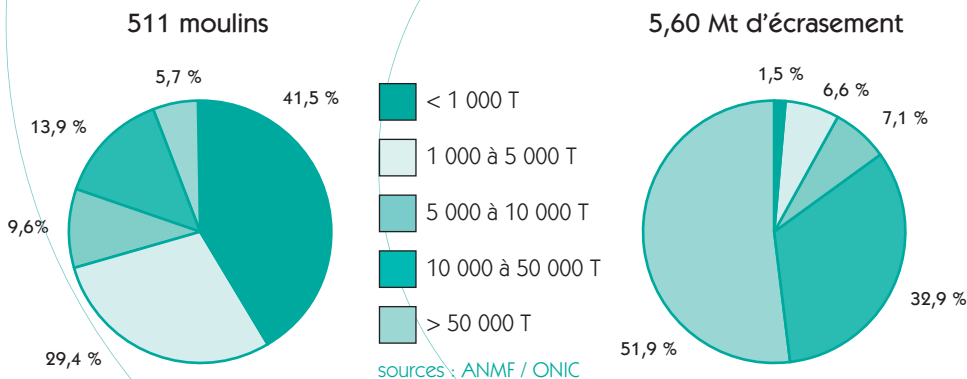
En 2004, la production de farine poursuit sa baisse liée à la diminution du marché export pour atteindre 4,35 millions de tonnes dont 651 635 tonnes à l'exportation.

L'utilisation sur le marché intérieur se stabilise à 3,82 millions de tonnes.

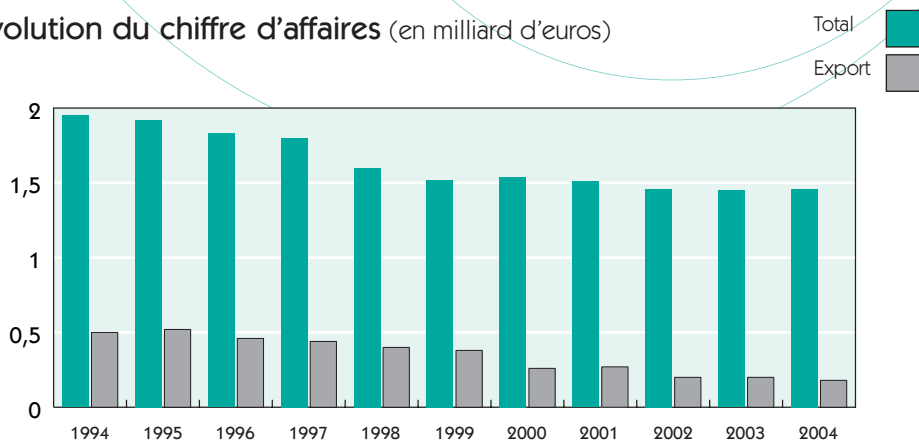
Au cours de l'année 2004, les livraisons en boulangerie artisanales (négociants inclus) ont enregistré une nouvelle baisse pour atteindre 1 477 030 tonnes contre 1 520 497 tonnes en 2003, soit -2,86 %.

L'Assemblée générale du GAM, organisée en 2004 par la France, a été l'occasion de débattre sur les enjeux économiques, politiques et sanitaires communs à l'ensemble de la meunerie européenne. De même, la dimension nutritionnelle du pain, comme axe de valorisation a largement été partagée par les meuniers européens présents. Dans ce cadre l'ANMF a présenté les résultats de l'étude sur l'index glycémique des pains français.

• Structure de la profession en 2004



• Évolution du chiffre d'affaires (en milliard d'euros)



sources : ANMF/Douanes



LA MEUNERIE EUROPÉENNE

En Europe, le marché de la meunerie présente des structures très différentes selon les pays. L'organisation du secteur de la boulangerie et l'histoire de la culture céréalière peuvent, entre autres, être à l'origine de celles-ci.

Fin 2004, le GAM représente l'ensemble des meuneries européennes (UE 25) ainsi que 2 membres associés (Suisse et Roumanie) : il est présidé par M. BROEKEMA (Pays Bas).

● La Meunerie européenne en 2003

PAYS	Nombre de moulins			Quantité triturée (tonnes)	Farine produite (tonnes)	Echanges de Farine	
	+2000 T par/an	-2000 T par/an	Total			Import (tonnes)	Export (tonnes)
Allemagne (2001-02)	136 (+5000t/an)	212 (+5000t/an)	348	6 661 791 (2002-2003)	5 200 869	39 793	325 129
Autriche	50	129	179	815 000	492 000	0	5 000
Belgique (2002)	54		54	1 820 000	1 280 849 (2000)	110 791 (1999)	910 122 (1999)
Danemark (2002)	6	1	7	363 000	265 000	11 030	5 660
Espagne	190	29	219	3 500 000	2 600 000	117 000	163 000
Finlande	6	16	22	295 396	230 410	501	3 747
France	240	283	523	5 630 000	4 380 000	150 575	756 365
Gde Bretagne (+ Irlande)	60	8	68	5 567 336	4 360 666	60 199	101 117
Italie	332		332	5 980 000	4 418 000	19 937	412 754
Luxembourg (2000)	3	1	4	45 000	34 000	nd	nd
Pays-Bas	7	22	29	1 355 700	1 057 500	307 100	307 400
Portugal	22	-	22	850 000	655 000	4 575	16 317
Suède	9	1	10	2 125 000	650 000	18 000	5 000
Estonie (2002)	3	3	6	250 000	55 200	-	-
Hongrie	115	8	123	1 425 000	1 040 000	1 541	107 402
Lettonie	7	20	27	978 700	108 000	-	-
Lituanie	18	3	21	200 000	153 000	0	7 700
Pologne	570	130	700	4 000 000	2 700 000	10 000	-
République Tchèque	47	7	54	1 170 000	924 300	9 826	18 100
Roumanie* (2002)	150	2130	2280	2 700 000	2 531 000	73 500	275
Slovaquie	19	16	35	461 743	331 524	14 646	4 602
Suisse*	30	55	85	465 985	363 941	1 728	37

Notes :

- nd : données non disponibles,
- (2000) : après le nom du pays indique l'année des données statistiques,
- Ces statistiques sont le résultat d'une enquête menée auprès des associations de meunerie des pays membres, pour certaines elles peuvent ne pas recouvrir l'ensemble de la meunerie (petites unités notamment),
- * : pays qui ne sont pas membres de l'UE mais membres associés du GAM,
- les chiffres ne sont pas disponibles pour la Grèce.
- La production de farine de seigle des pays membres du GAM s'élève à environ 1,986 million de tonnes dont plus de 40% sont produits par l'Allemagne. La France en produit 21 638 tonnes.

sources : ANMF/GAM

Groupement des Associations Meunières des Pays de l'Union Européenne (GAM)

9, av des Gaulois - 1040 Bruxelles - Tél : 32 2 736 53 54

FICHE STATISTIQUE 2004

La Meunerie Française c'est :

- 511 unités de production
- 5,60 millions de tonnes de blé utilisées
- 4,35 millions de tonnes de farine produites
(dont 651 635 tonnes à l'export)
- 1,47 milliard d'euros de chiffre d'affaires
(dont 180 millions d'euros à l'export)
- 6 800 emplois

L'ANMF représente :

- 360 adhérents
- 87 % de la production

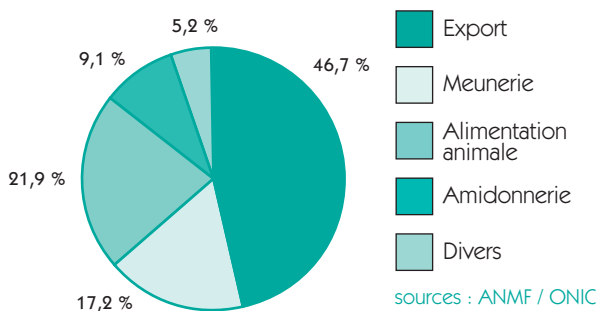
sources : ANMF/AG2R-ISICA/Douanes/ONIC

En raison de la mise en place d'un nouveau formulaire de déclaration,
une rupture de la chaîne statistique est intervenue en 2000.



• Utilisation de blé tendre en France :

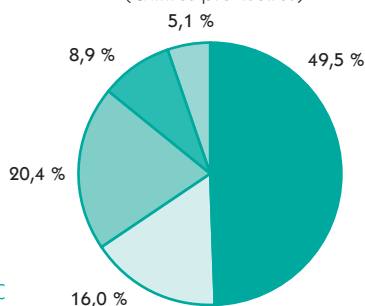
Campagne 2003/2004



Total : 28,2 millions de tonnes

Campagne 2004/2005

(Chiffres provisoires)



Total : 30,3 millions de tonnes

sources : ANMF / ONIC

- **La meunerie française** a utilisé 17,2 % du blé commercialisé au cours de la campagne 2003/2004 et 16 % pour la campagne 2004/2005.

Les productions de blé mondiale et française ont connu un niveau record en 2004 pour atteindre respectivement 617 millions de tonnes et 37,5 millions de tonnes.

La meunerie française utilise du blé français en quasi-totalité. En 2004, les importations ne représentent que 1,73 % des blés mis en œuvre. 96 956 tonnes proviennent de l'Union Européenne (principalement l'Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie et Espagne) et 1 551 tonnes des Pays-Tiers (principalement du Canada et des Etats-Unis).

- **L'ANMF** publie chaque année une liste des Variétés de blés Recommandées par la Meunerie (fiche VRM) à l'intention des producteurs et des collecteurs de céréales. Les variétés inscrites en VRM répondent à des spécifications élitistes, car utilisées pures, elles sont aptes à produire un pain français d'excellente qualité. La part des VRM a atteint en 2004 la moitié de l'assolement, positionnant les blés français à un niveau de qualité très élevé.

Cette fiche VRM est complétée par la liste BPF (Blés Panifiables Meunerie Française), désignant des blés panifiables utilisés en mélange par la profession. Les BPF ont représenté en 2004 environ 80 % des emblavements.

Depuis 2004, les variétés de blés Biologiques recommandées ainsi que les variétés admises dans les essais ANMF/Arvalis sont désormais intégrées.

Les listes des VRM et BPF sont la référence incontournable dans contrats d'achats de blé. Cette dernière complète par ailleurs la grille de classification mise en place par l'ONIC.

Ces documents (VRM et BPF 2005) ainsi que le Cahier des charges « Traçabilité et environnement pour le blé tendre de meunerie » sont disponibles à l'ANMF sur demande.

Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB)

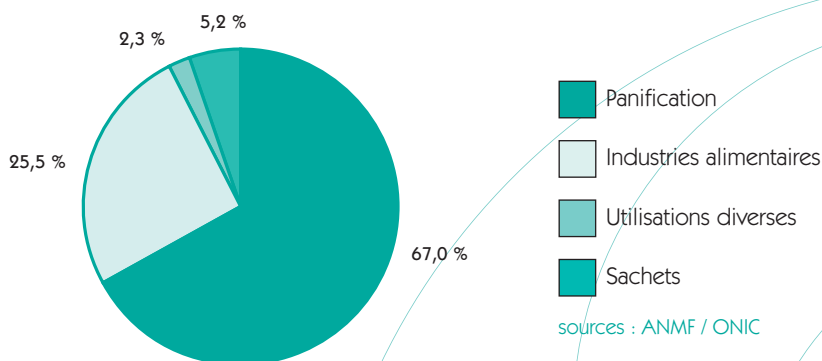
23-27, avenue de Neuilly - 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00 – www.cerealiers.france.com

Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)

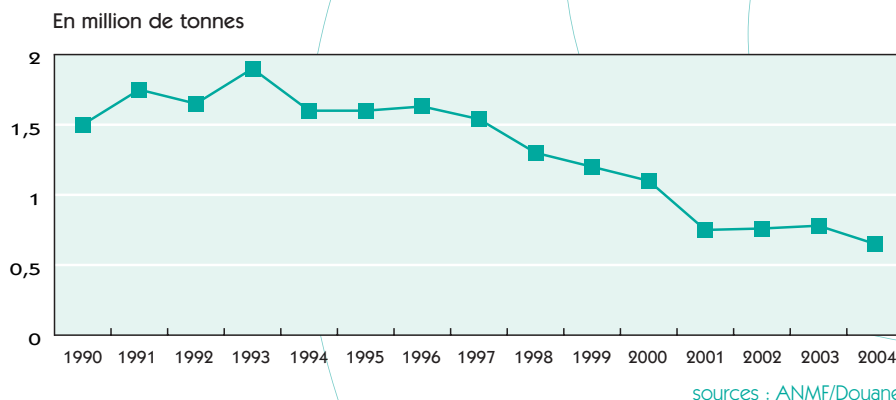
21, avenue Bosquet - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 20 00 - www.onic.fr



● Marché français : 3,85 millions de tonnes



● Exportations : 651 635 tonnes



La meunerie française exporte vers plus de 90 destinations dans le monde, dont les principales en 2004 sont :

- L'UE (26,48 %),
- Les Pays-Tiers (73,52 %)

➡ dont la Lybie (19,71 %), l'Angola (10,67 %), la Guinée (4,76 %), Cuba (4,60 %), la République Centre Africaine (3,66 %), le Mali (3,43 %), le Tchad (3,02 %), le Burkina Faso (3 %), la Côte d'Ivoire (2,46 %), la Polynésie (2,43 %), le Niger (1,70 %) et la Mauritanie (1,61 %).

Pour tout renseignement sur l'export, contacter le
Syndicat de la Meunerie d'Exportation (SYMEX)

66, rue La Boétie – 75008 Paris - Tél. 01 43 59 44 90 - E-mail : symex.n.will@wanadoo.fr



Nouvelle ligne ONIC	Catégories utilisateurs	2004*			2003	2004/2003
		tonnes	% du total	% de panification	tonnes	%
20 + 54	Boulangerie et pâtisserie artisanale + Négociants en farines	1 477 030	38,4	57,3	1 520 497	- 2,9
	Importations (sources Douanes)	149 111	3,9	5,8	150 575	- 1,0
52 + 53	Mixes	90 367	2,3	3,5	103 180	- 12,4
	Sous total boulangerie artisanale	1 716 508	44,6	66,6	1 774 252	- 3,3
21	Boulangerie - pâtisserie industrielle (frais et surgelés)	627 193	16,3	24,3	637 540	- 1,6
22	Atelier de boulangerie - pâtisserie grande surface	231 807	6,0	9,0	231 768	0,0
23	Secteur public	2 746	0,1	0,1	3 052	- 10,0
	TOTAL PANIFICATION	2 578 254	67,0	100	2 646 612	- 2,6
40 + 41	Sachets	202 017	5,2		188 808	7,0
50	Industries utilisatrices alimentaires	794 790	20,6		725 995	9,5
51	Utilisations diverses alimentaires	186 393	4,8		175 884	6,0
60	Alimentation animale et autres non-alimentaires	86 284	2,2		85 696	0,7
61	Amidonnerie glutennerie	3 018	0,1		24	-
	TOTAL AUTRES USAGES	1 272 502	33,0		1 176 407	8,2
	TOTAL MARCHÉ INTÉRIEUR	3 850 756	100		3 823 019	0,7

* données ONIC provisoires (mai 2005)

La farine biologique représente près de 1 % du volume du marché intérieur.

● Remarques:

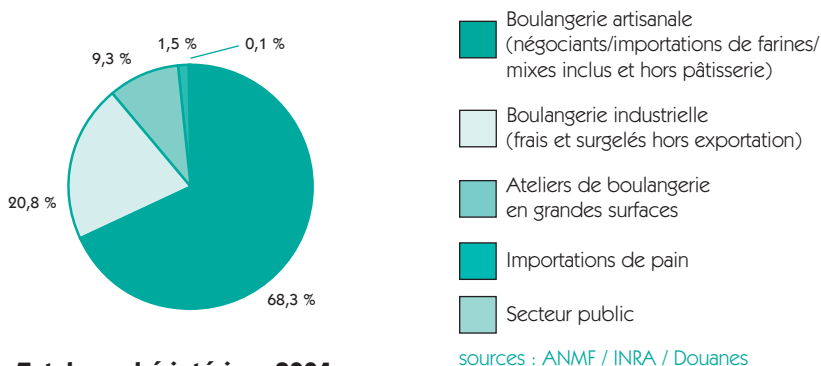
Ces statistiques proviennent des déclarations mensuelles renseignées par les meuniers. Elles sont établies par destinations, c'est-à-dire par activité principale du destinataire.

Pour la Boulangerie Artisanale, on considère :

- qu'elle est le principal débouché des négociants ainsi que des importations ;
- qu'elle consomme la majeure partie des mixes qui sont exprimés en farine pure.



• Parts de marché de la panification⁽¹⁾

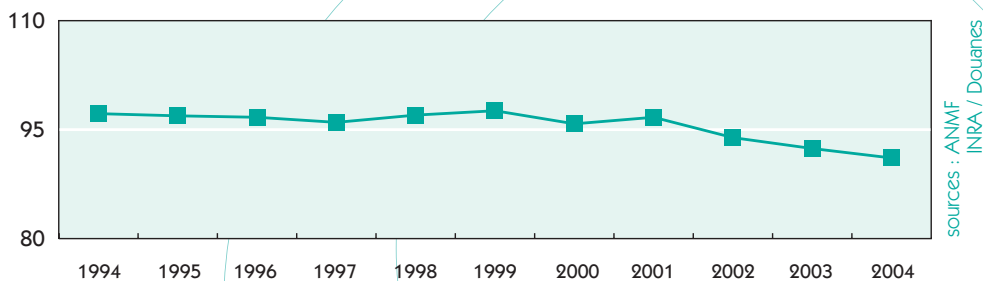


**Total marché intérieur 2004 :
3,09 millions de tonnes de pain**

• **Exportation de pain** : En 2004, 133 606 tonnes de pain ont été exportées principalement par la boulangerie industrielle.

• Evolution des indices de consommation de pain⁽¹⁾

(base 100 en 1985)



(1) Estimation en volume de la production de pain sur le marché intérieur sur la base des livraisons de farine, du taux d'hydratation et tenant compte des imports-exports de pain, hors pain de mie préemballé inclus dans la ligne 50 de l'état 8.

Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française (CNBF)

27, avenue d'Eylau - 75016 Paris - Tél. 01 53 70 16 25 - www.boulangerie.org

Fédération des Entreprises de Boulangerie et Pâtisserie Française (FEBPF)

2, rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél : 01 53 20 38 88 - E-mail : febpf@wanadoo.fr - www.febpf.fr